

Place de la Libération :
coup d'envoi des
travaux
d'aménagement
Pages 9 à 12

« Bonjour l'hiver » riche en nouveautés !



Infos Pratiques

Prochains conseils

municipaux **Jeudis 29 novembre**

et 17 décembre : 18h30 Salle du Conseil

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'hôtel de ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil.

Les permanences des élus de l'Opposition ont lieu le **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'hôtel de ville (bureau de l'opposition - 2^e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).

Hôtel de ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Ses heures d'ouverture

lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h**,
mardi : **9h-12h /15h-18h**,
vendredi : **9h-17h sans interruption**,
samedi : **9h-12h**

- | | |
|---|--|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'allocations familiales |
| - Pierre Goy | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | ■ Mission locale |
| - Jeunesse Perrier | 04 50 95 20 50 |
| 04 50 37 74 12 | ■ ANPE |
| - Romagny | 04 50 37 27 08 |
| 04 50 38 97 04 | ■ Conservatoire de musique d'Annemasse |
| ■ ASSEDEC | 04 50 84 23 20 |
| ■ École des Beaux-Arts | ■ Maison de la justice et du droit |
| du Genevois | 04 50 84 06 70 |
| 04 50 37 21 89 | ■ Médiateurs de nuit |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | 04 50 92 16 16 |
| 04 50 43 24 24 | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain | 04 50 38 04 62 |
| 04 50 38 84 61 | ■ Police secours |
| ■ Complexe Martin Luther King | 17 |
| 04 50 87 12 83 | ■ SAMU |
| ■ MJC Centre | 15 |
| 04 50 92 10 20 | ■ Pompiers |
| ■ MJC Romagny | 18 |
| 04 50 92 64 97 | ■ Police nationale |
| ■ MJC Sud | 04 50 95 44 50 |
| 04 50 37 74 10 | ■ Police municipale |
| ■ Comité des fêtes | 04 50 87 04 80 |
| 04 50 38 85 25 | ■ Gendarmerie |
| ■ Maison des sports | 04 50 92 11 66 |
| 04 50 84 59 10 | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| ■ Office municipal des sports | 04 50 87 47 47 |
| 04 50 92 87 45 | ■ Clinique de Savoie |
| ■ Piscine municipale | 04 50 95 41 41 |
| 04 50 92 08 40 | ■ SOS Enfance maltraitée |
| ■ Annemasse Agglo | 119 * |
| 04 50 87 83 00 | ■ Accueil des sans-abri |
| ■ Office de tourisme | 115 * |
| 04 50 95 07 10 | ■ Centre antipoison |
| ■ Sécurité sociale | 04 72 11 69 11 |
| 3646 | ■ SIDA info-service |
| ■ Bus TAC | 0800 840 800 * |
| 0800 1000 74 | ■ Dépannage EDF |
| www.reseau-tac.fr | 0810 33 30 74 |
| | ■ Dépannage GDF |
| | 04 50 37 72 72 |

Journal d'Informations Municipales
Novembre/Décembre 2009



JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié PEFC, c'est à dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la Publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Bénédicte Limon
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr - 04 50 95 07 43
Conception : A-G-A
Impression : Imprimerie des Deux-Ponts
Photos : Services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : Novembre 2009 Tirage : 20 000 exemplaires

Annemasse express

SEPTEMBRE
2009



1

1 - 1^{er} septembre

Lors de la traditionnelle cérémonie de remise des prix des jardiniers, élus et fonctionnaires ont récompensé les dix meilleurs citoyens à la main verte et encouragé les dix suivants.

© J. OULDBABAALU



© Le Messager - J. OULDBABAALU

2 - 12 septembre

Le 5^e Forum des Sports, organisé par l'OMS (Office Municipal des Sports), s'est déroulé pour la première fois à la Maison des Sports. De nombreuses animations, démonstrations et initiations étaient proposées au public.

3 - 19 septembre

Tiken Jah Fakoly, chanteur ivoirien au succès international, s'est produit gracieusement à Château Rouge lors d'un concert solidaire au profit de la construction d'une école à Orodara (Burkina Faso), dans le cadre de la convention de coopération entre la Ville d'Annemasse et celle d'Orodara.



4

4 - 24 septembre

Dans le cadre de « la Fureur de lire », la bibliothèque Pierre Goy accueillait cinq auteurs libanais : Elias Khoury, Abbas Beydoun, Hassan Daoud, Hoda Barakat et Charif Majdani. Le public a ainsi découvert la littérature libanaise au travers de lectures d'extraits de leurs textes en arabe et en français.

5 - Du 25 au 27 septembre

La 8^e édition du festival « PATAF théâtre sans frontière » organisé tous les deux ans par le théâtre du Torrent a rencontré un franc succès auprès du public. Plus de 2 500 personnes en trois jours sont venues découvrir les troupes de théâtre amateur. Tous ceux qui ont participé au Festival, spectateurs, troupes invitées et bénévoles, ont unanimement apprécié la chaleureuse convivialité qui y règne !





Pages 9 à 12

Dossier

Place de la Libération : coup d'envoi des travaux d'aménagement

Pages 4 et 5

Les chantiers

- Première pierre pour la rénovation urbaine
- Zoom sur le projet Chablais Parc

Pages 6 à 8

La vie quotidienne

- L'école Antoine de Saint-Exupéry inaugurée
- Objectif : un centre-ville encore plus propre
- Le maire fait le point sur les impôts locaux
- Permis obligatoire pour les chiens dangereux

Page 13

Agenda 21

Quand la solidarité passe par le panier des courses !

Page 14

Agglomération

Annemasse Agglo propose des composteurs pour vos jardins

Page 15

Jeunesse

- Aquafitness : deux jours au centre nautique
- Des jeunes Annemassiens découvrent les coulisses du spectacle

Pages 16 et 17

Culture

- Expo ludique sur la chaise dans l'histoire de l'art
- Le Festival « Bonjour l'hiver » affiche plein de nouveautés !

Pages 18 à 21

Sorties

L'agenda des sorties de novembre-décembre

Édito



Français et Genevois, nous devons construire ensemble la grande agglomération franco-valdo-genevoise

Chacun a eu connaissance du dérapage de l'UDC* genevoise dans une publicité parue le 5 octobre dernier dans le journal « La Tribune de Genève ». Maire d'une ville dont les 30.000 habitants étaient insultés, assimilés à des « racailles », **je me devais de réagir vivement d'exprimer mon émotion et ma condamnation de propos intolérables.** La surenchère électorale entre partis extrémistes et populistes ne justifie pas tout. Quand le débat démocratique cède la place à l'invective et à l'insulte, il faut savoir dire non. C'est la raison pour laquelle, au nom de la Ville et de ses habitants, j'ai déposé une plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction du Tribunal de Grande Instance de Thonon. La majorité du conseil municipal m'a autorisé à le faire. Auparavant une motion exprimant la position officielle de la Ville était adoptée à l'unanimité moins trois abstentions**. La démocratie et le respect dû aux uns et aux autres ne souffrent pas de compromis.

Cependant, ce qui me semble le plus important pendant cette période agitée, ce sont les réactions de la très grande majorité de la population genevoise. Le nombre considérable de messages de soutien reçus à la mairie, venus de citoyens et des élus genevois, comme les témoignages exprimés côté français ont démontré que le sentiment d'appartenir à une même région et donc d'avoir **un avenir à construire en commun** sort renforcé de cette épreuve. Et c'est bien là que se situent aujourd'hui les grands enjeux pour demain. Il n'est plus possible de se tourner le dos, de bâtir des murs même virtuels, de rechercher le bouc-émissaire chez l'autre quand la situation économique se dégrade. Tous les habitants de cette région, travailleurs des deux côtés de la frontière génèrent sa prospérité. Quand une difficulté surgit d'un côté, tous nous sommes touchés.

Ensemble, Suisses et Français, nous devons ré-équilibrer la construction de logements afin que la pression foncière sur notre territoire diminue et que l'offre se rapproche des demandes à Genève. **Ensemble nous devons créer de nouveaux emplois** en veillant à une implantation équilibrée des entreprises. La France a des atouts pour attirer de nouveaux investisseurs économiques. A nous de les valoriser, et de les faire connaître dans le cadre d'une promotion commune du territoire avec Genève.

Ensemble, nous devons maîtriser notre développement en assurant une cohérence entre urbanisation et mobilité et en protégeant nos grands

espaces naturels et agricoles. Ce qui implique des choix clairs d'aménagement : densification raisonnée des zones urbaines particulièrement de celles qui sont proches des grands axes de transports en commun et refus du mitage des zones péri-urbaines et rurales. Il nous faut donner la priorité d'investissement aux infrastructures de transport (tram, parking-relais, voies vertes...).

Le CEVA est la colonne vertébrale de cette politique. Métro dans Genève, RER pour la grande agglomération, TER grâce à la gare d'Annemasse, véritable étoile ferroviaire permettant de desservir plusieurs fois par heure, Evian, Saint-Gervais, Annecy, Saint-Julien, et aussi liaison internationale entre la Suisse, le Sillon Alpin, la vallée du Rhône et l'Espagne, **le CEVA va révolutionner notre manière de nous déplacer dans cette région** en nous proposant un train toutes les dix minutes dans chaque sens. Nos amis Suisses vont voter le 29 novembre prochain. C'est vers l'avenir, j'en suis sûr, qu'ils regarderont rejetant toute vision passiste ou d'enfermement. Cette bataille là nous devons aussi la gagner ensemble. Toutes ces perspectives sont actées dans la Charte du Projet d'Agglomération franco-valdo-genevois ratifiée en décembre 2007. Élus suisses et français nous travaillons quotidiennement à sa réalisation. Il nous reste, grâce à cet outil, à répondre, encore mieux aux problèmes immédiats de la vie quotidienne. Il faut parler éducation, culture, santé, sécurité... Il faut que les citoyens des deux côtés de la frontière s'approprient ce projet, le fassent leur et le portent dans sa concrétisation.

Plus que jamais, nous devons, ensemble, affirmer notre volonté de renforcer la coopération franco-genevoise pour que cette grande région transfrontalière permette à chacun de trouver sa juste place. La cohésion sociale, le développement équilibré, le respect des uns et des autres sont à ce prix.

Christian DUPESSEY,
Maire d'Annemasse

* UDC : Union Démocratique du Centre, parti politique suisse rassemblant l'extrême droite et la droite très conservatrice.

** Conseil Municipal du 22 octobre 2009 : dans un premier temps les deux listes d'opposition ont dit s'abstenir ne voulant pas « mettre de l'huile sur le feu ». Après un long débat et une suspension de séance, la liste Réussir Annemasse (Monsieur Vigny) a décidé (sauf Monsieur Joulaud) de voter la motion mais de ne pas approuver le dépôt de plainte. Quant à la liste conduite par Monsieur Benoist, elle a maintenu son abstention (deux voix) et son refus de s'engager sur les deux textes (motion et dépôt de plainte).

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication. 04 50 95 07 00



Première pierre pour la rénovation urbaine

Vendredi 16 octobre, le programme de rénovation urbaine du quartier du Perrier a été lancé officiellement avec la signature de la convention pluriannuelle de l'ANRU et la pose de la première pierre de l'immeuble « Pralère ».

Le préfet de la Haute-Savoie, le président de la Région Rhône-Alpes, le maire d'Annemasse, ainsi que les autres partenaires ont signé en présence d'un grand nombre d'invités, la convention pluriannuelle de rénovation urbaine du Perrier initiée par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). Cette convention permet de démarrer les 47 millions de travaux prévus sur

cinq ans et de transformer durablement le quartier du Perrier **pour une meilleure qualité de vie de ses habitants**. C'est un projet ambitieux, le seul de Haute-Savoie, qui vise à démolir des logements sociaux anciens, **à reconstruire des logements aidés neufs**, remplissant les nouvelles normes environnementales et **à améliorer les espaces publics**. Après la signature, tous les partenaires

ont traversé le quartier pour se rendre dans le secteur du Pralère où ils ont posé ensemble la première pierre de l'opération Pralère, réalisée par Haute-Savoie Habitat, qui comprend **35 logements locatifs**. Une partie des familles actuellement locataires au Livron et concernées par la démolition en 2012 de la barre JB Charcot (98 appartements), seront relogées ici.

Une enquête sur le parking de la route de Bonneville

Dans le cadre de l'étude de solutions pour améliorer les problèmes de stationnement route de Bonneville, la Ville a procédé à une enquête afin de mieux connaître ses utilisateurs (commerçants, clients, riverains, salariés du quartier).

Les élus de la Ville et les techniciens de la voirie ont rencontré les commerçants de la route de Bonneville, qui sont le boulanger, le boucher, et les deux gérants des deux bars, situés entre la rue des Fontaines et la rue des Combes sur la route de Bonneville. Ces derniers ont exprimé leur insatisfaction en termes de stationnement sur la route de Bonneville. Ils le jugent insuffisant et peu sécurisé et estiment aussi que la vitesse des automobilistes y est trop importante.

Bien que la Ville ait réaménagé le secteur il y a deux ans maintenant en sécurisant

les carrefours avec les rues débouchant sur la route de Bonneville, **elle a proposé d'étudier deux solutions :**

- passer le parking à l'angle de la route de Bonneville et de la rue des Fontaines en zone bleue,



- mettre un plateau surélevé au droit des commerces sur la route de Bonneville.

Dans le cadre de l'étude de ces solutions, la Ville a procédé à **une enquête origine-destination au niveau du parking**, afin de connaître qui l'utilise et comment (commerçants, clients, riverains, salariés du secteur, etc...). Au vu des résultats, une réunion de quartier sera organisée afin d'emporter un consensus au niveau de tous les intéressés du secteur (commerçants et riverains principalement). L'étude du plateau surélevé, sera elle aussi présentée au cours de cette réunion afin de recueillir l'avis de la population.

Zoom sur le projet Chablais Parc

Thomas Stéphan, directeur de Virgil, gérant de la SCI Chablais Parc, fait le point sur ce projet majeur de construction d'un nouveau quartier au cœur du centre-ville.

Pour vous, quel est l'intérêt de Chablais Parc ?

Thomas Stéphan : C'est toujours un plaisir d'évoquer ce petit morceau de ville que nous allons bâtir sur les deux hectares de la friche située entre les rues du Chablais, l'avenue du Môle et l'avenue de la Gare.

L'objectif de notre passionnant travail avec l'architecte Marc Rolinet est bien de construire un nouveau quartier qui étendra le centre-ville jusqu'à la gare, un nouveau quartier réunissant toutes les composantes de ce qui fait la vie en ville : habiter, travailler, consommer, se distraire.

Comme lors de nos réalisations précédentes sur des sites remarquables tels que la rue de la République à Lyon, la rue Sainte-Catherine à Bordeaux, l'avenue Jean Médecin à Nice, la rue de Béthune à Lille ou encore la place de Genève à Chambéry, nous nous attachons à concevoir un projet original et qualitatif en conduisant notre réflexion avec empathie, c'est-à-dire en nous mettant à la place des futurs utilisateurs, résidents, commerçants et leurs clients, le tout bien sûr en concertation étroite avec les élus.

Où en est aujourd'hui le projet Chablais Parc ?

T.S. : Un gros travail a été accompli depuis que notre société s'est substituée en décembre 2008 à la société Adim qui était auparavant en charge du projet. L'autorisation d'exploitation commerciale a été obtenue. Elle a fait l'objet de plusieurs recours qui ont été retirés sauf un qui est en cours de résolution. Onze permis de construire ont été déposés et obtenus. Ils ont fait l'objet de huit recours dont un seul subsiste concernant le parc de stationnement. D'ores et déjà, nous travaillons avec l'architecte, les bureaux d'études et les entreprises de travaux afin d'être prêts à démarrer le chantier dès que le permis de construire du parc de stationnement sera devenu définitif.

Malgré certaines positions à l'encontre du projet, quels sont les points forts de Chablais Parc ?

T.S. : Chablais Parc, c'est un grand projet à l'échelle d'Annemasse : **450 logements, 15 000 m² de commerces et services, un multiplexe de 5 salles, un hôtel 3 étoiles de 80 chambres, une résidence de tourisme de 75 studios, une crèche et une**



garderie, le tout desservi par un parc de stationnement en sous-sol de 1000 places qui laisse la surface aux espaces verts et piétonniers.

Proche de Genève, avec une situation d'hyper centre-ville à la croisée de tous les modes de transports actuels ou futurs (arrivée du CEVA, prolongement du tramway, bus haut niveau de service, piétonnisation du centre-ville), le site est exceptionnellement desservi.

Avec sa programmation mixte et son architecture résolument contemporaine, le concept de Chablais Parc est le contraire de la cité dortoir. Chablais Parc sera un « morceau de ville » convivial, animé et aéré qui offrira une grande qualité de vie.

L'arrivée de grandes enseignes nationales et internationales absentes d'Annemasse viendra redynamiser son commerce de centre-ville au bénéfice de l'ensemble du tissu commercial existant.

En décembre 2008, lorsque nous avons repris les rennes de l'opération, la crise financière, économique et immobilière était déjà là. Nous nous sommes néanmoins engagés car nous sommes convaincus du potentiel et du succès de Chablais Parc. Toutes les marques d'intérêt que nous avons reçues de la part de particuliers, d'investisseurs et de commerçants confortent notre optimisme.

Quelles sont vos prochaines échéances ?

T.S. : La commercialisation des logements sera lancée en novembre prochain avec l'ouverture de l'espace de vente rue du Chablais et la mise en ligne d'un site internet dédié à Chablais Parc.

Nous serons prochainement en mesure de confirmer la venue des grandes enseignes qui seront les locomotives du commerce du centre-ville.



**POUR EN SAVOIR PLUS : 01 45 61 18 60
contact@virgil.fr / www.chablaisparc.com**

Les enseignes, mode d'emploi

La Ville dispose depuis 2004 d'un règlement sur la publicité, les préenseignes et les enseignes commerciales. Des sanctions pénales sont prévues en cas de non respect et d'absence de demande préalable.

Cette réglementation s'applique sur l'ensemble du territoire communal, aussi bien pour la pose d'un nouveau dispositif que pour la modification ou le remplacement d'une enseigne existante pour les commerçants ou entreprises. Une demande préalable auprès du maire de la commune est obligatoire avant d'installer ou de modifier un dispositif d'enseigne.

Les personnes qui apposent ou font apposer un dispositif d'enseigne irrégulièrement sont passibles des sanctions pénales et financières prévues par le Code de l'Environnement.

Pour en savoir plus

Service Application Droits des Sols de la mairie d'Annemasse.

Tél. 04 50 95 07 17

Voir sur le site de la Ville

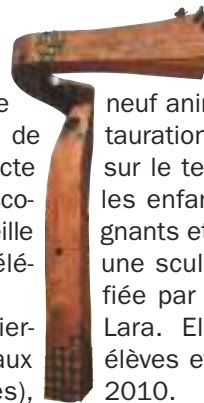
www.annemasse.fr

Rubrique « cadre de vie » / réglementation et formulaires / publicité, enseignes et préenseignes.



L'école Antoine de Saint-Exupéry inaugurée

Samedi 19 septembre, la Ville a inauguré l'école Antoine de Saint-Exupéry, conçue par l'architecte Alain Vargas. Ce nouveau groupe scolaire, situé dans le centre-ville, accueille plus de 350 écoliers (8 classes élémentaires, 5 classes maternelles). Tous les jours, un couple de concierges, trois ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles),



neuf animateurs, trois agents de restauration et des vacataires travaillant sur le temps de midi, accompagnent les enfants aux côtés des 13 enseignants et du directeur. Devant l'école, une sculpture en sequoia, a été éditée par l'artiste plasticien Yann-Loü Lara. Elle sera finalisée avec les élèves et leurs enseignants d'ici juin 2010.

Pour voter en 2010, il faut s'inscrire en 2009 !

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Pour voter en 2010 à l'occasion des élections régionales du printemps prochain, **vous devez impérativement être inscrit(e) sur les listes électorales avant le 31 décembre 2009.**

Pour cela, il suffit de vous inscrire en mairie muni(e) des documents suivants :

- une **pièce d'identité** en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- un **justificatif de domicile** datant de moins de trois mois (facture EDF, quittance de loyer...)

Vous pouvez également vous inscrire par courrier en envoyant à la mairie, le formulaire d'inscription disponible sur le site www.service-public.fr et les copies des pièces exigées.

Tél. 04 50 95 07 00

Objectif : un centre-ville encore plus propre

Pour mieux répondre à la demande des commerçants du centre-ville, la Ville a réorganisé les tournées du service voirie pour que, dès le matin, le centre-ville soit impeccable.

La modification a consisté à renforcer le lavage à haute pression à eau froide dans l'hyper centre, chaque jour. Auparavant il y avait un agent de 5h à 8h tous les jours sur la machine. Celui-ci devait s'arrêter régulièrement et descendre pour se servir de la lance à eau



sous pression. Dorénavant il y a deux agents sur cette même machine, l'un conduit et l'autre utilise la lance à eau. Leur domaine d'intervention a été réduit à l'hypercentre ce qui se traduit donc par **une augmentation de la fréquence de lavage** des trottoirs et des rues.

Christian Dupessey : « L'impôt est un outil de solidarité »

Les Annemassiens ont reçu récemment leurs feuilles d'impôts locaux. Le maire, Christian Dupessey, explique la politique municipale qui a choisi de préserver des services publics de qualité, dans un contexte économique tendu, marqué par la rigueur budgétaire, pour les entreprises comme pour la commune.



Pour 100 € de dépenses réelles de fonctionnement

A quoi servent les impôts locaux ?

Christian Dupessey : Les Annemassiens ont besoin de services performants. Ils veulent que leurs enfants soient accueillis dans les écoles dans de bonnes conditions, avant et après le temps scolaire ; ils veulent des places dans les crèches ; des installations sportives ; des activités culturelles. Ils veulent une ville aussi propre que possible ; de la sécurité dans les rues. Ils demandent plus d'espaces verts, un cadre de vie plus agréable etc... Les impôts permettent de répondre à toutes ces demandes. Rien n'est gratuit. Plus les exigences sont fortes, plus les besoins sont grands, plus il faut d'argent pour y répondre. J'ajouterai que l'impôt est aussi un outil de solidarité. En période de crise notamment, ceux qui ont le moins ont besoin de plus. Et les dépenses sociales augmentent. Cela implique la participation de tous en fonction des moyens de chacun.

Pourquoi les impôts augmentent-ils en 2009 ?

C.D. : Pour plusieurs raisons. Précisons d'abord que pendant les dix dernières années il n'y a eu qu'une seule augmentation d'impôts (en 2006 de 3,2 %). Ajoutons que les autres recettes de la Ville sont en forte baisse. Les recettes du Casino ont permis jusqu'alors aux Annemassiens de profiter de nouveaux équipements (MLK, la Maison des Sports, extension de Château-Rouge...) et de nouveaux services sans augmentation de fiscalité. Ces recettes ont diminué de plus de 2 millions d'euros. Il était donc incontournable de compenser pour partie cette perte. Notons aussi que l'État poursuit un transfert de charges, c'est-à-dire qu'il fait payer aux communes ce qu'il réglait précédemment.

C'est le cas par exemple de la délivrance des passeports biométriques ou de la mise en place de la semaine de quatre jours dans les écoles.

Le recours à l'impôt n'est-il pas un peu facile ; ne vaudrait-il pas mieux diminuer les dépenses ?

C.D. : C'est d'abord ce que nous avons fait. Tous les services ont eu pour consigne de baisser leurs frais de fonctionnement de 10 %. Mais fallait-il aller plus loin ? Fallait-il priver les Annemassiens de services de qualité ? J'ai fait le choix de maintenir autant que possible les services et la qualité. C'est aussi une condition du « Vivre Ensemble », pour que les habitants aient une Ville qui réponde à leurs attentes et que chacun, quel que soient ses revenus, puisse y trouver sa place.

Mais est-ce bien à propos d'augmenter les impôts dans une conjoncture aussi difficile ?

C.D. : C'est en effet un choix difficile. Mais je l'ai déjà dit, l'impôt est aussi un outil de redistribution qui permet de mieux protéger les plus démunis en période de crise. Et puis l'investissement public reste essentiel pour l'emploi et le développement économique. C'est le carburant de l'économie locale. Maintenir à un haut niveau les investissements de la Ville c'est poursuivre sa nécessaire métamorphose pour qu'elle soit attractive et pour que chaque Annemassien soit fier

d'y habiter. Et c'est aussi donner du travail aux entreprises notamment de BTP. C'est bien nécessaire. J'ajouterai que, quand le gouvernement dit ne pas augmenter les impôts et crée un « bouclier fiscal », il incite dans le même temps les collectivités locales à investir et à prendre en charge les besoins des habitants. Quand l'État ne fait plus, au bout de la chaîne, il y a les communes... qui sont dans l'obligation de faire.

Pourquoi une augmentation plus importante pour le foncier bâti que pour la taxe d'habitation ?

C.D. : Ce choix relève d'un souci d'équité fiscale. Le taux de la taxe foncière était un des plus faibles comparé aux autres villes moyennes. Nous avons donc fait le choix d'une fiscalité plus équilibrée qui conduit, pour un contribuable résidant non propriétaire à une hausse moyenne de 1 € par mois, et pour un propriétaire résidant assujéti aux deux taxes à une hausse moyenne de 3,5 € par mois. Avec ces taux d'imposition Annemasse demeure parmi les villes moyennes les moins taxées.

Je sais qu'une augmentation d'impôt n'est jamais la bienvenue ; je sais que cela nécessite quelques efforts mais je sais aussi que nous voulons une ville où il fait bon vivre. Et je connais l'attachement des Annemassiens à leur cadre de vie et aux services rendus par la ville. Je sais donc leur compréhension et je les en remercie.

Évolution des taux d'imposition

| | Taxe d'Habitation | Taxe sur le Foncier Bâti | Taxe sur le Foncier Non Bâti |
|------|-------------------|--------------------------|------------------------------|
| 2008 | 13,32 % | 14,56 % | 30,18 % |
| 2009 | 13,99 % | 16,74 % | 31,57 % |

Les livres descendent dans la rue

Fin août, les habitants du quartier du Perrier ont rencontré des voisins insolites : les livres. Depuis plusieurs années, les bibliothécaires descendent en effet dans la rue avec des dizaines d'ouvrages pour inciter chacun à la lecture.

Pourquoi les bibliothécaires du Perrier prennent-elles parfois un panier et deux caisses remplies de livres, un tapis et un parasol et vont s'installer, ici au Livron ou là près du terrain de jeu Léo Ferré ? Pour inciter les adultes et les parents à franchir le pas. Car si les enfants du quartier viennent régulièrement en visite avec leur classe et connaissent la bibliothèque, ce n'est pas forcément le cas de leurs parents.

Aller à la rencontre des habitants du quartier est une manière de faire le premier pas et de les inviter à venir ensuite à la bibliothèque, installée au cœur du quartier.

C'est faire découvrir qu'à la bibliothèque il y a des petits livres et des grands, des BD, des livres CD, des livres de cuisine et de bricolage. Faire savoir qu'on peut y trouver des oiseaux, qu'on peut y traverser des continents, monter sur la



tour Eiffel ou chanter des chansons, rêver, parler une langue étrangère, dormir. Faire passer l'information qu'on peut y venir les mains dans les poches ou s'y inscrire pour emprunter dix documents et rappeler que **l'abonnement est gratuit pour les enfants.**

POUR EN SAVOIR PLUS : 04 50 37 74 12

Bibliothèque du Perrier

7 Place du Jumelage

bibperrier@mairie-annemasse.fr

Un festival contre les discriminations

L'association Espace Femmes Geneviève D. agit depuis 10 ans dans la lutte contre les violences et intervient auprès des jeunes de 12 à 25 ans pour favoriser des relations égalitaires et non violentes entre filles et garçons.

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, elle organise sur plusieurs communes dont Annemasse, un festival à destination des jeunes intitulé : « DEBOUT ! Bouge contre les discriminations filles/garçons ! » les 27 et 28 novembre.

Au programme :

Vendredi 27 novembre

Soirée de concert au Poulpe (Reignier) avec Marianne Lilah et Steph (ancienne chanteuse de l'Orchestre Anonyme) chanson française/folk.

Samedi 28 novembre

— Journée dans le bus du festival en partenariat avec la TP2A (société des transports en commun de l'agglomération annemassienne). RDV sur le marché de Gaillard le matin et **sur la place de l'Hôtel de Ville d'Annemasse l'après-midi pour un temps de rencontres et d'échanges sur le thème des discriminations filles/garçons.**
— Soirée de concerts à l'Espace Louis Simon à Gaillard avec BAMS, rappeuse et slameuse. Avec en première partie trois artistes locaux gagnants du tremplin organisé pour le festival.

Pour en savoir plus

www.myspace.com/festival_debout

Tél. 04 50 97 61 90

Un permis obligatoire pour les chiens dangereux

Les propriétaires ou détenteurs d'un chien « dangereux », (1^{ère} ou 2^e catégorie) devront être en mesure de présenter leur permis de détention dès le 1^{er} janvier 2010 sous réserve de payer une amende allant jusqu'à 135 €.



NOUVEAU

La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens susceptibles d'être dangereux est venue durcir les obligations liées aux propriétaires des chiens dits de 1^e et 2^e catégories (chiens d'attaque et de défense). Il ne s'agit plus de faire la déclaration de son animal en mairie mais d'**obtenir un « permis de détenir » un chien dangereux.** En plus de l'identification de l'animal (puce ou tatouage), de la vaccination antirabique et de l'attestation d'assurance (ces deux dernières devant être renouvelées annuellement), les détenteurs de ces chiens doivent justifier :

— d'une « évaluation comportementale » du chien, faite entre 8 et 12 mois, établie par un vétérinaire agréé par la préfecture.

— D'une « attestation d'aptitude » du propriétaire ou du détenteur du chien. Date limite d'obtention : 31 décembre 2009.

Le défaut d'un de ses documents est puni d'une amende 68 €, l'absence de déclaration en mairie allant jusqu'à 135 €.

Conditions à remplir pour les détenteurs de chiens susceptibles d'être dangereux :

- être majeur
- ne pas être sous une mesure de tutelle (sauf autorisation du juge des tutelles)
- ne pas avoir été condamné pour crime ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au bulletin n° 2 du casier judiciaire
- ne pas avoir fait l'objet d'un retrait du droit de propriété ou de garde d'un chien, dû à son comportement dangereux.

Les propriétaires ne remplissant pas ces conditions risquent trois mois d'emprisonnement et 3750 € d'amende.

Tout chien de 1^e et 2^e catégorie doit être muselé et tenu en laisse en tous lieux publics.

Place de la Libération :

**coup d'envoi
des travaux
d'aménagement
de la Place**



Première pierre d'une vaste opération d'aménagement urbain dans le centre-ville, la reconstruction de la place de la Libération et de ses abords a démarré en octobre.

Les grandes échéances :

- Ouverture du parking souterrain **fin décembre 2009,**
- Fin des travaux de la place et de ses abords **début 2012,**
- Mise en service totale de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) **à l'horizon 2013,**
- Lancement des études de réaménagement des places Clémenceau et des Marchés **en 2013/2014.**

Telles sont les grandes étapes de cette opération dont l'objectif principal est, au travers de la piétonnisation de près de 5 hectares d'espace public, de repenser les déplacements en centre-ville tout en redonnant de l'espace aux Annemassiens.

Coup de projecteur sur la métamorphose

Les études d'avant-projet de ce dossier se sont achevées à l'été 2008. L'année 2009 a permis à l'équipe de maîtrise d'œuvre, pilotée par l'atelier Fontaine et le cabinet Uguet, d'établir un projet prenant en compte les remarques formulées par les habitants lors de la concertation publique et affinant certains détails de l'aménagement.



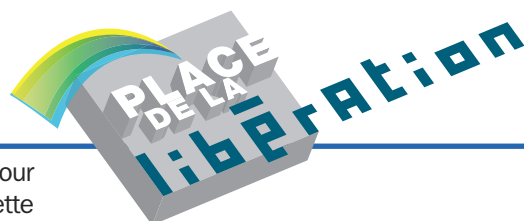
Une mise en lumière

Un cabinet spécialisé a été nommé pour mettre au point le « plan lumière » de cette opération. L'éclairage principal, doux et homogène, sera réalisé à partir de certains poteaux des couverts au moyen d'une lumière réfléchiée par plusieurs miroirs. D'autres espaces seront spécifiquement mis en scène.

■ Le monument aux morts et les arbres remarquables seront éclairés par une lumière blanche grâce à des projecteurs encastrés au sol.

■ L'axe principal bénéficiera d'un éclairage de balisage sous les bancs entourant les miroirs d'eau ponctuant ainsi la traversée de multiples points lumineux. De même, les miroirs d'eau seront également illuminés pour accompagner les piétons.

■ Les couverts seront équipés de deux types d'éclairage. Des tubes fluorescents blancs, fixés sous la charpente, éclaireront de manière plus soutenue les cheminements sous couverts. Ils seront positionnés aléatoirement sous la toiture afin d'en renforcer l'aspect ondulatoire. La sous face des couverts sera quant à elle équipée de tubes fluorescents de couleur qui leur donneront de nuit une touche épicée et chaleureuse.



Le projet des couverts

L'équipe de maîtrise d'œuvre, pilotée par le cabinet d'architectes Unanime, avance dans la définition de ces structures **qui protégeront les sorties du parking souterrain des intempéries.**

La rue Pasteur sera plus large

Le passage du bus à haut niveau de service (BHNS) en site propre nécessite de redimensionner la chaussée. Celle-ci sera plus large que dans l'avant projet. Le nouveau tracé permet néanmoins **de créer deux places de livraisons et/ou d'arrêt courte durée**, à proximité des commerces.





Plus de 180 arbres replantés

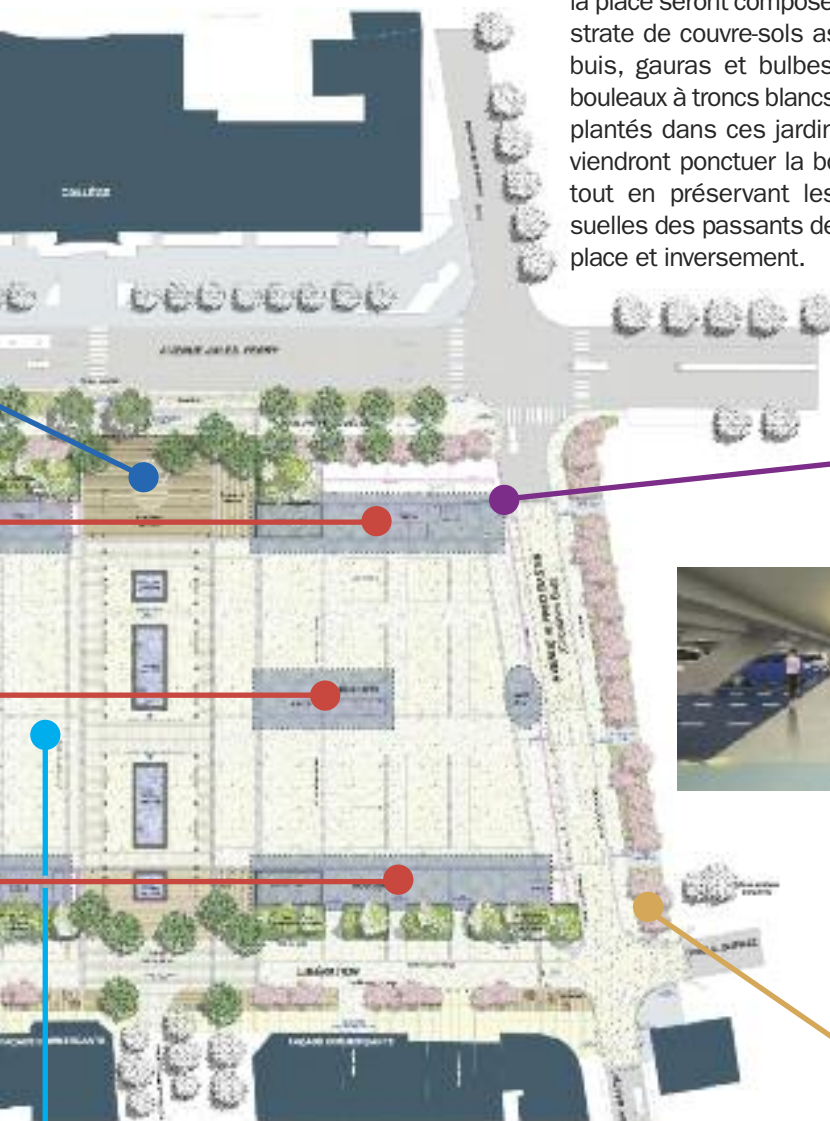
Les espèces végétales qui ont été choisies, associent fleurissement saisonnier et présence d'arbres en bouquets ou en tronc unique pour renforcer le caractère solennel de la place d'honneur de la ville. Les plantations se déclinent de la manière suivante.

- Les jardinières plantées sur les côtés de la place seront composées d'une première strate de couvre-sols associant bruyères, buis, gauras et bulbes printaniers. Des bouleaux à troncs blancs seront également plantés dans ces jardinières. Ces troncs viendront ponctuer la bordure de la place tout en préservant les perspectives visuelles des passants depuis la rue vers la place et inversement.

- Les entrées de la place seront marquées par des platanes qui accompagneront les deux cèdres séculaires. La taille à la plantation de ces arbres remarquables sera déjà de 8 à 10 m.

- Le mail planté de l'avenue Jules Ferry sera composé de couvre-sols (rosiers et cornouillers), d'une strate arbustive (abélias) et enfin d'une strate arborée associant zelkova et prunus accolade.

- Les rues attenantes (Pasteur, Libération et Bastin) seront également décorées de couvre-sols (rosiers, cornouillers) et de prunus accolade en cépée.



Le parking souterrain ouvrira fin 2009

Les travaux de construction du parking souterrain touchent à leur fin. Les grues ont été démontées fin octobre laissant apparaître

la vaste surface lisse de la dalle du parking. Les dernières entreprises s'attellent encore à la tâche pour finaliser cet ouvrage de **634 places dont l'ouverture est prévue pour la fin d'année**. Les tarifs de stationnement sont identiques à ceux des autres parkings clos et



souterrains de la ville. Pendant toute la durée des travaux de surface (rues et place) le parking accueillera les utilisateurs dans des conditions normales de fonctionnement. Tous les accès (piétons et véhicules) seront praticables pendant toute la durée des travaux.

Un espace central retravaillé

- Le positionnement des miroirs d'eau, initialement prévus autour du monument aux morts et dans l'axe rue de République/Collège Michel-Servet, **s'est recentré uniquement sur la traversée principale de la place**. Quatre fontaines ponctueront ainsi la place d'une note rafraîchissante en été. Des bancs accompagneront cet équipement et permettront aux Annemassiens de profiter pleinement d'un espace agréable et convivial.

- Les entrées de la place ont également été repensées. Ces deux espaces (autour du monument aux morts et dans le prolongement de la rue de la République) bénéficieront d'un traitement particulier du sol en bois afin de rompre avec la minéralité de la place imposée pour les besoins du marché qui a lieu deux fois par semaine, le mardi et le vendredi.

Le trottoir de la rue Bastin végétalisé

Le nouveau plan d'aménagement intègre une bande de 5 m de profondeur le long de la rue Bastin sur la place des Marchés.

Un aménagement provisoire y sera réalisé dans l'attente du lancement des études de restructuration de cette place.

Des plantes et des arbustes accompagneront les déambulations des piétons.

Quand la solidarité passe par le panier de courses !

Du 14 au 22 novembre, la Semaine de la Solidarité Internationale, invite chacun à devenir un citoyen solidaire.

Coup de projecteur cette année sur l'agriculture familiale « Ici et Là-bas » et sur les AMAP qui permettent d'acheter directement au producteur ses fruits et légumes.



Cet événement national grand public est décliné à Annemasse en de multiples animations avec un seul but : éveiller les sens et les consciences, offrir à tous les moyens de s'enrichir de cultures d'ailleurs, et proposer des gestes concrets pour être des citoyens solidaires.

Festivités et animations pour tous les goûts...

Conférence-débat, contes pour enfants, bal afro... **Cette année, c'est le thème de l'agriculture familiale « Ici et Là-Bas »** qui est mis en avant.

Tout se déroulera au Perrier (Auditorium et MJC Sud), **le samedi 21 novembre**, à partir de 17 heures. Un repas avec des produits issus des AMAP de Haute-Savoie vous

sera proposé. Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) est un partenariat entre un groupe de consommateurs et une ferme, basé sur un système de distribution de « paniers » composés des produits de la ferme.

C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui payent à l'avance une part de la production sur une période définie par le type de production et le lieu géographique.

A deux pas de chez vous

Le Collectif « Annemasse, Solidarité Internationale » composé de 17 associations de solidarité internationale, des 3 MJC et de la Ville, se mobilise pour animer cette

semaine autour de sujets tels que le commerce équitable, le tourisme solidaire, les droits humains, l'annulation de la dette, l'immigration... Depuis 2004, Annemasse et ses associations participent à cet événement national.

L'organisation en collectif permet de proposer des actions coordonnées auprès de différents publics, pendant la SSI et tout au long de l'année.

Parallèlement aux événements tout public, les associations du collectif propose des animations aux établissements scolaires.

EN SAVOIR PLUS : 04 50 92 10 20
MJC Centre Annemasse
www.lasemaine.org

La Maison des sports produit de l'électricité solaire

Inaugurée en mai dernier, la Maison des sports abrite sur son toit la première installation de production d'électricité solaire de la Ville.



Le lanterneau qui permet l'éclairage naturel du gymnase du Beulet est couvert de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire et d'électricité. Au démarrage des études techniques, des panneaux thermiques étaient prévus pour assurer le chauffage de l'eau chaude du bâtiment. Les besoins des utilisateurs ne correspondant qu'à une partie de la surface disponible, des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés en complément, afin de produire de l'électricité et de la réinjecter sur le réseau public. Cette installation a été mise en service au cours de l'été.

L'électricité produite ne sera pas utilisée sur place mais revendue à un fournisseur : la production attendue correspond à 17 % de la consommation du site. Compte-tenu du prix de rachat de l'électricité d'origine solaire lorsque les panneaux sont intégrés au bâti, le gain issu de la vente de l'électricité devrait représenter **environ 70 % du coût de la consommation électrique du bâtiment**. Les installations solaires, thermique et photovoltaïque, ont été réalisées avec l'aide de la Région Rhône-Alpes, dont le soutien s'est respectivement élevé à 30 % et 25 % de l'investissement.



CHIFFRES CLÉS

Installation électrique du bâtiment

| | |
|----------------------|-----------------|
| Puissance souscrite | 70 kVA |
| Consommation estimée | 100 000 kWh/an |
| Coût estimé | 14 300 € TTC/an |

Installation de production d'électricité photovoltaïque

| | |
|---|---------------|
| Nombre de panneaux | 96 |
| Puissance crête installée | 11,34 kWc |
| Productibilité moyenne/an | 17 010 kWh/an |
| soit 17 % de la consommation/an du site | |

Prix achat électricité 2009

| | |
|--|----------------|
| en intégration au bâti | 60,176 €/kWh |
| Option | revente totale |
| Estimation du gain | 10 200 €/an |
| soit 70% du coût/an de l'électricité sur le site | |

Plan de financement

| Solaire thermique | |
|------------------------|-------------|
| Région Rhône-Alpes | 5 733 € HT |
| Ville d'Annemasse | 13 377 € HT |
| Total | 19 110 € HT |
| Solaire photovoltaïque | |
| Région Rhône-Alpes | 17 635 € HT |
| Ville d'Annemasse | 52 905 € HT |
| Total | 70 540 € HT |

Et si la nature participait à la gestion de vos déchets ?

Annemasse Agglo met à disposition, depuis cet automne, des composteurs pour les habitants des 12 communes composant la communauté d'agglomération.

Objectif : moins de déchets et la production à domicile d'un engrais naturel.

Qu'est-ce qu'un composteur ?

Le compostage est le cycle naturel de la dégradation des déchets organiques (verts et ordures ménagères). C'est l'association du travail des bactéries, des insectes, des larves, de l'air et de l'humidité dans un composteur. Le composteur est une boîte de stockage des déchets fermentescibles (biodégradables) installée dans le jardin, en contact direct avec le sol. L'issue de ce processus est le compost, un engrais naturel.

Les avantages du compostage individuel sont nombreux :

— **Une réduction des déchets alimentaires dans la poubelle :** ils représentent un tiers de notre poubelle et sont constitués d'eau à 80%, ce qui rend leur incinération difficile et coûteuse.

En les intégrant dans la fabrication de compost, on peut réduire le volume de la poubelle de 50 à 100 kg par an.

— **Une réduction des déchets verts portés en déchetterie :** les déchets verts (brindilles, tailles de haie, gazon...) sont utiles à la fabrication du compost.

Les utiliser réduit le transport de ces déchets au site de traitement.

— **Un engrais naturel :** vous obtenez un engrais naturel de qualité, non polluant, gratuit et à domicile.

— **La propreté dans votre jardin :** le composteur individuel apporte un avantage supplémentaire d'esthétisme et d'hygiène dans votre jardin.

— **Un geste éco-responsable :** en utilisant le composteur et en respectant la nature, vous réalisez un geste de plus pour la protection de l'environnement.

Comment l'utilise-t-on* ?

Votre composteur s'installe dans votre jardin, en contact direct avec le sol, dans un coin ombragé et à l'abri du vent, si possible à l'écart des autres habitations.

Il accélère le processus de décomposition en associant le brassage des déchets et l'humidité. Pour un bon compost :

■ Morcelez les déchets

(déchets de jardin : fleurs fanées, feuilles mortes, petits branchages, gazon, ... et déchets de cuisine :

Des écoliers annemassiens ont participé à Couleur(s) d'automne

Dans le cadre de la troisième édition de Couleur(s) d'automne les 19 et 20 septembre, près de 400 enfants des écoles élémentaires de l'agglomération et notamment de l'école Jean Mermoz d'Annemasse ont participé à la création d'une œuvre de land art de Martine Jaquemet.

Après avoir imaginé puis fabriqué en classe leurs bateaux, les enfants les ont déposés au lac de Machilly. Petit à petit, les 400 bateaux ont pris leur place dans leur port, rappelant aux adultes « la vraie belle histoire de la vie, celle de nous rassembler tous dans le même bateau », selon l'artiste Martine Jaquemet.



Œuvre collective, MAMAN les p'tits bateaux

épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, sachets de thé...)

■ **Mélangez-les** à chaque nouvel apport

■ **Contrôlez** l'humidité et l'aération
Le compost est utilisé pour la fertilisation des plantes, du jardin, au pied des arbres etc...

** Toutes les informations pratiques vous sont fournies avec le composteur au moment de la livraison.*

Où s'en procurer un ?

La mise à disposition de « composteurs Annemasse Agglo » s'adresse aux habitants du territoire** possédant un jardin. Le composteur individuel n'a pas d'utilité en appartement.

Deux modèles sont disponibles :

« Robusto 360 litres » = 20 € TTC

« Robusto 500 litres » = 25 € TTC

Pour commander : 04 50 87 83 00 ou www.annemasse-agglo.fr.

Suite à votre commande, le Service Propreté d'Annemasse Agglo vous contactera pour fixer un rendez-vous et votre composteur vous sera livré à domicile.

*** Communes d'Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Ville-la-Grand et Vétraz-Monthoux*



EN SAVOIR PLUS :
Service propreté
d'Annemasse Agglo
04 50 38 04 62



Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Des jeunes Annemassiens découvrent les coulisses du spectacle

Le dernier stage découverte « FASTE » (Formation Autour du Spectacle et des Techniques de l'événement) mené par l'association FBI Prod a eu lieu sur le Camping (tenu par l'association SemRock) du Festival Musilac l'été dernier.



Olivia Ruiz (marraine du projet) a remis leur diplôme de stagiaire FASTE aux jeunes stagiaires d'Annemasse.

© BergNadia

Ce projet appuyé par les structures sociales (MJC Sud, Cognac-Jay...) et soutenu par la région Rhône-Alpes dans le cadre du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) de la Ville, a porté ses fruits. En effet les différents objectifs ont été atteints pour le groupe de jeunes participants. Ils ont découvert les différents secteurs d'un

festival : technique, décoration, accueil, etc. Les jeunes Annemassiens se sont intégrés aux équipes de bénévoles et de professionnels du spectacle.

L'équipe des Campings s'est, quant à elle, prêtée au jeu et a accueilli chaleureusement les jeunes et les animateurs qui se sont réellement investis dans ce

projet et qui ont, bien entendu, profité des concerts et du festival. L'opération sera sans doute reconduite l'an prochain au festival Musilac d'Aix-les-Bains.

EN SAVOIR PLUS : 04 50 79 57 12
FBI Prod. 67 Avenue de la gare
74100 Annemasse
contact@fbiprod.com / www.fbiprod.com



Plus de 250 grimpeurs participent au 18^e Open d'escalade

Les 7 et 8 novembre, le Club Alpin Français Salève Annemasse organise, en partenariat avec la Ville, son 18^e Open d'escalade au gymnase Robert Sallaz.

Chaque année, cet Open attire des participants d'environ 40 clubs, de Strasbourg jusqu'à Besançon en passant par Saint-Etienne ou Clermont-Ferrand. Des poussins aux vétérans se défieront encore sportivement. Cette compétition comprend une épreuve de bloc et une de difficulté, tant en qualification qu'en finale. Pour les qua-

lifications, les voies et les blocs proposés par les ouvriers sont de niveau varié pour permettre à chacun d'obtenir une place en finale ou pour tout simplement prendre plaisir à grimper.

En finale, les épreuves relèveront du haut niveau. En effet, les années précédentes ont vu des vainqueurs de niveau national voire international ! L'Open, **c'est aussi**

près de 80 bénévoles du Club Alpin Français d'Annemasse qui participent au bon fonctionnement de l'ensemble et proposent cette manifestation conviviale et appréciée dans le milieu de l'escalade.

EN SAVOIR PLUS :
openescalade@gmail.com
www.clubalpinannemasse.fr

Aquafitness : deux jours au centre nautique

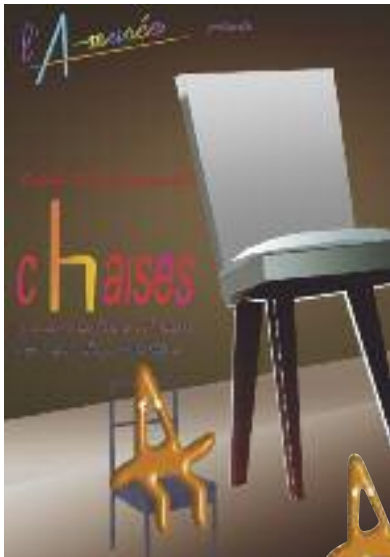
Forte de son succès, la 7^e manifestation internationale d'Aquafitness innove. Elle se déroulera cette année sur deux jours, le samedi 21 et dimanche 22 novembre au centre nautique.

Cinq pays seront représentés : Pays-Bas, Italie, Portugal, Trinidad Tobago et Russie. Huit instructeurs de renommée mondiale présenteront tout le long du week-end 16 masterclass en petite et grande profondeur. Ils feront découvrir ce qui se fait de mieux actuellement en matière d'aquafitness. Les maîtres nageurs auront la possibilité de

s'imprégner des nouvelles évolutions pédagogiques et de découvrir du matériel inédit leur permettant d'enrichir leurs connaissances. Quant aux amateurs, ils ne manqueront pas de venir se divertir pendant ces deux journées classées «fun ». Une habituée de marque, Silvia Senati (Italie), qui a remporté à Orlando (Etats-Unis) le prix (Award) de la meilleure

présentatrice internationale, proposera entre autres un cours théorique et pratique sur l'aquaboxe. Cette année marquera le retour de Ian Levia, de Trinidad et Tobago, qui présentera 3 masterclass avec son étonnante technique aux rythmes caraïbes.

EN SAVOIR PLUS : 04 50 92 08 40
centre nautique
www.annemasse.fr/aquafitness



A-musée : quand la chaise est au cœur de l'histoire de l'art

Jusqu'au 23 janvier 2010, la MJC centre, grâce à l'A-Musée, interpelle le visiteur sur le rôle de la chaise dans l'histoire de l'art. Une exposition interactive et ludique à découvrir en famille.

comparer, classer, reconstituer, répondre à des petites questions, pour mieux comprendre comment les artistes pensent le monde depuis leur ... chaise !

Les 14 et 18 novembre : cinéma d'animation au Ciné Actuel avec une projection de films d'animation dont le rôle principal est tenu par une chaise.

Le 18 novembre, les marionnettistes du théâtre Jucada proposent aux 6 ans et plus, de faire vivre une histoire à la marionnette « Chaise », héroïne imposée aux personnages habituels de la petite troupe, ou comment improviser un spectacle dans lequel tous les participants seront tour à tour spectateurs et acteurs.

Le mercredi 25 novembre, une visite de l'exposition est proposée aux familles. Il s'agit de faire une balade pour approfondir l'exposition à partir d'anecdotes rigolotes, d'observations, de petits compléments d'histoire de l'art et surtout d'échanges de points de vue entre enfants, parents et Michel Delajoud.

Le 3 décembre, un diaporama commenté pour ados et adultes à « 4 pieds joints dans l'histoire de l'art » développera la place de la chaise dans l'histoire de l'art, la culture et la pensée humaine.

Le mercredi 9 décembre, l'A-musée philo à partir de 6 ans, se demande pourquoi



les animaux ne s'assoient pas sur une chaise ou peut-on se transformer en chaise ? Des questions amusantes et pourtant sérieuses. Des expériences, des images de l'expo, des vidéos, des photos, permettront de discuter tous ensemble. L'exposition est ouverte à tout public, le soir après 16h, le mercredi, le samedi après-midi et les vacances scolaires.

EN SAVOIR PLUS : MJC Centre
04 50 92 42 67 www.mjc-annemasse.org
culture.mjc@gmail.com

A-musée est un programme culturel conçu et réalisé par Michel Delajoud, médiateur et artiste, qui propose tous les deux ans de faire découvrir l'histoire de l'art au jeune public à la MJC Centre. **Cette biennale s'adresse plus particulièrement aux enfants jusqu'à 12 ans** mais également aux plus grands.

Une centaine d'écoles, de collèges et de lycées ainsi que des centres de loisirs de l'agglomération d'Annemasse et de toute la Haute-Savoie visiteront une exposition sollicitant le regard à partir d'animations diverses et mettant le visiteur en situation de « spectateur-acteur » face à l'image. Vous allez pouvoir rire de la chaise qui bouge toute seule et qui refuse qu'on s'assoie sur elle dans un film d'animation de Norman Mc Laren, vous étonner des drôles de meubles tous mous de Sandra Musy. Il va vous falloir trier parmi les matériaux de la chaise cannée de Picasso, retrouver l'ombre perdue de la chaise de Raoul Hausmann, observer,

Fête de la Science : sous le signe des étoiles

Du 17 au 24 novembre, la bibliothèque et la MJC Romagny, vous invitent à découvrir les étoiles grâce à un grand planétarium gonflable installé pour la Fête de la Science.

Chaque année, la bibliothèque et la MJC Romagny s'associent pour proposer, à partir du thème national de la Fête de la science, un programme varié, privilégiant une démarche participative, expérimentale et ludique soutenue par l'association des « **Petits Débrouillards** » et ses animateurs scientifiques. Le thème 2009 « **Ciel ! Mon univers !** » offre à chacun de découvrir sa place au sein de l'Univers par



l'observation et la compréhension de cet espace de vie. Le souhait des organisateurs est de proposer à la fois des **expé-**

riences scientifiques et des animations où l'imaginaire trouve sa place. **Au programme** : des contes, des conférences, des jeux scientifiques... et une attraction exceptionnelle : **un grand planétarium gonflable** qui nous fera voyager dans la galaxie tout en restant assis dans la bulle : de quoi satisfaire tous les appétits. Renseignements et décollage à la bibliothèque Pierre Goy, atterrissage au Complexe Martin Luther King !

Festival « Bonjour l'hiver »... venez jouer dans le salon géant, place de la mairie !

Du 10 décembre au 3 janvier 2010, la façade de la mairie devient une gigantesque cheminée et la place de l'Hôtel de Ville se transforme en un salon géant. Inauguration le 10 décembre avec une ouverture tardive des commerçants avant le festival des arts de la rue « Bonjour l'hiver » du 16 au 23 décembre.

Qui ne se souvient pas de l'ours de son enfance ? Grande nouveauté, cette année, le festival investit toute la place de l'Hôtel de Ville avec un décor féerique. Un ours accompagné de son nounours, sera le fil rouge de cette nouvelle édition du festival des arts de la rue « Bonjour l'hiver ». Un festival chaleureux et plein d'humour, qui rassemble et mobilise de nombreux Annemassiens : des retraités des foyers logements aux enfants des trois MJC et des centres de loisirs municipaux, en passant par les commerçants, les associations solidaires, les bénévoles de France Bénévolat, le Conservatoire de Musique, la Bibliothèque, le Comité des fêtes...

Du 16 au 23 décembre, la Ville et le théâtre de la Toupine invitent une quinzaine de compagnies qui vous feront rêver pour partager ensemble, des instants de bonheur, de poésie et de surprise.

Vous croiserez au détour d'une rue, une fanfare de poules et l'éléphant de la compagnie PasPartout, l'homme-jouet géant Monsieur Culbutto, « Monsieur et Madame Bonjour l'Hiver », trois jouets de bois colorés qui déambulent et qui tout d'un coup s'immobilisent pour des petites saynètes...

Du 16 au 23 décembre, chacun pourra jouer tous les jours devant la mairie, de 10h à 18h.

Des décors géants sur la place de l'Hôtel de Ville, du 10 décembre au 3 janvier.

Inauguration, ouverture tardive des commerçants et jeu chasse au trésor, jeudi **10 décembre**.



Opération nounours pour tous

En décembre, venez donner un nounours pour les enfants qui n'en ont pas ! Un ours géant grillagé sera installé dans le hall de la mairie pour recevoir vos dons. Gros ou petits, en peluche, en tissu, neufs ou vieux, tous les nounours sont les bienvenus pour cette action solidaire coordonnée par le Secours Catholique.

Nocturne chez les commerçants, vendredi **18 décembre** jusqu'à **21h** avec une soupe savoyarde place Deffaugt et des animations.

Bal pour les enfants mercredi 16 : comme l'an dernier, trois parades rassemblant des centaines d'enfants partiront des 3 MJC pour se retrouver place de la mairie, et danser dans le bal des enfants du monde de la compagnie Mambo Swing Tagada. Chocolat chaud à partager.

EN SAVOIR PLUS
programme complet
sur www.annemasse.fr
Service événementiel de
la Ville d'Annemasse
04 50 87 12 83

**Spectacles gratuits tous les
jours du 16 au 23 décembre**

Expos Concerts Théâtre Danse
Rencontre Sports Photos Conférences
Danse Cirque Théâtre Danse
Rencontre Loisirs Photos Conférences
Novembre Décembre
Photos Conférences Danse
Rencontre Infos Photos Conférences
sports Jeune public sports



POINT INFO DE LA MJC
SUD

Du mardi au samedi 14h à 18h

(samedi fermé pendant les vacances scolaires)

Mercredi 10h à 12h

Jeunesse, famille, discriminations... informations, rencontres, conseils...

MJC SUD

JUSQU'AU 6 NOVEMBRE

1848 - 1858 : LA SAVOIE DES LIBERTÉS

Exposition commentant la période précédant l'Annexion
MAIRIE D'ANNEMASSE
Service des Archives
04 50 95 07 00

Hôtel de ville

7 NOVEMBRE

« AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE PLAN »

14h à 18h

Stage image et cinéma animé par Michelle Lannuzel
MJC CENTRE

Ciné Actuel

HIGHLIGHT TRIBE + TRIBEQUA

20h30

Transe ethnique / Soul jazz
PT : 14€ / TR : 11€

Salle de concert

Château Rouge

7 ET 8 NOVEMBRE

18° OPEN D'ESCALADE

Dès 10h

Compétition gratuite
Buvette - Animations
CLUB ALPIN FRANCAIS
04 50 37 73 32
(jeudi à partir de 20h30)
clubalpinannemasse@wanadoo.fr
www.clubalpinannemasse.fr

BOURSE AUX SKIS

A.S.P.T.T.

06 80 40 60 41

04 50 87 00 55

asptt.annemasse@wanadoo.fr

Complexe Martin Luther King

JUSQU'AU

14 NOVEMBRE

EXPOSITION
DE PEINTURES DE
VÉRONIQUE
CRUZ-MERMY
EXPOSITION DE SCULPTURES
DE NADINE BOYER

Mardi au samedi 10h-19h

Entrée libre

Galerie ANKH

04 50 39 98 17

Passage Jean Moulin

JUSQU' AU 5 DÉCEMBRE

« FIND / KEEP »
EXPOSITION DE GERWALD
ROCKENSCHAUB

Du mardi au samedi

14h à 18h30

Le style fétichiste, la culture pop, les nouvelles expérimentations électroniques et le discours de transformation post-moderne du monde en un simulacre, constituent la toile de fond à partir de laquelle Rockenschaub a développé dans ses premiers objets dessins et tableaux, une forme de langage abstrait que le monde de l'art a qualifié de « néo-géo ».
Dès la fin des années 80, vont se succéder des sculptures en relief, plates et sérielles totalement abstraites, des inventions visuelles inspirées de matériel industriel dénuées de toute connotation psychologique rappelant la notion d'auteur.

Il abandonne la peinture dans les années 90.

Apparaissent alors, des objets muraux fluos réalisés à partir d'acrylgas transparent monochrome, qui ne sont pas sans rappeler formellement des tableaux, davantage conçus comme des vitrines pour « l'apparaître ».

VILLA DU PARC

Centre d'art contemporain

JUSQU' AU 23

JANVIER

L'A-MUSEE OU
L'ART EN S'AMUSANT -
CHAISE

Lundi, mardi, jeudi et

vendredi 16h à 19h

Mercredi 10h à 12h - 14h à 19h

Samedi 14h à 17h30

Exposition interactive et ludique pour le jeune public et sa famille

MJC CENTRE

Espace 13X13

10 NOVEMBRE

ZOFIA

20h30

Danse / Compagnie T.R.A.S.H.

Navette Uniresco

PT : 17€ / TR : 14€ / -20 ans : 10€

Grande salle

Château Rouge

11 NOVEMBRE

**91° ANNIVERSAIRE DE
L'ARMISTICE DE LA GUERRE DE
1914-1918**

Journée Nationale du souvenir

et des anciens combattants

Commémoration

04 50 87 95 00

Mairie d'Annemasse

12 NOVEMBRE

INFO DU MOIS

UN JEUDI

EXCEPTIONNELLEMENT

20h30

Conférence - débat de Louis Caul Futy - Président d'honneur de la Fédération des Universités Populaires Savoie Mont Blanc.

Ouvert à toutes et tous, quelles que soient les opinions politiques.

Chacun peut prendre la parole, témoigner, contredire, s'indigner...

UNIVERSITE POPULAIRE

MJC Sud - salle MC Solaar

LES JEUDIS DE L'ART
CONTEMPORAIN

« Des œuvres et des artistes »

19h

Conférence - Vidéo, installation, peinture, sculpture, tous les moyens sont bons pour s'exprimer. Quels sont les formes et les enjeux des pratiques artistiques de nos jours ? A partir d'une sélection d'œuvres et d'artistes, des commentaires offriront des clés de lecture pour stimuler le regard, la curiosité et donner du sens à ces productions conceptuelles, sensorielles, abstraites et figuratives.

Entrée libre

VILLA DU PARC

Complexe Martin Luther King

Salle des conférences

14 NOVEMBRE

MIEUX COMMUNIQUER : GÉRER SES ÉMOTIONS

9h à 13h

Stage mieux être avec Isabelle Gorioux

MJC Centre

LONELY DRIFTER KAREN /

ARIANE MOFFATT

20h30

Concert Pop folk

PT : 14€ / TR : 11€

Salle de concert

Château Rouge

14 ET 15 NOVEMBRE

BOURSE AUX SKIS

SKI CLUB ANNEMASSIEN

04 50 37 62 69

ski-club-annemassien@ifrance.com

Complexe Martin Luther King

17 NOVEMBRE

**CONNAISSANCE DU MONDE
CHINE**

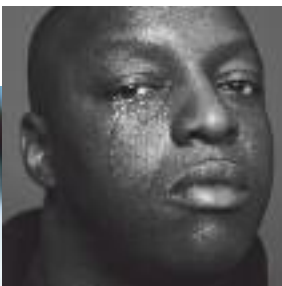
14h30 et 20h30

La route du thé
Projection d'un film documentaire de Patrick Mathe

CONNAISSANCE DU MONDE

04 50 37 06 72

Auditorium



17 AU 24 NOVEMBRE

FÊTE DE LA SCIENCE

« CIEL ! MON UNIVERS ! »

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

16h30 à 18h

Mercredi, samedi 10h à 12h - 13h30 à 18h

Ateliers, expositions, conférences, contes... pour mieux connaître, comprendre, rêver et découvrir à quoi ressemble et comment fonctionne notre Univers. Embarquez dans l'aventure de la connaissance et de la conquête de l'espace.

17 novembre à 20h

Conférence « Vol de nuit : de la Terre aux confins de l'Univers » de Sylvie Ekström (astrophysicienne à l'Observatoire de Genève)

20 novembre à 20h

« L'histoire des littératures du merveilleux »

Rencontre et dédicaces de l'auteur de science-fiction

André-François Ruaud
BIBLIOTHEQUE PIERRE GOY
MJC ROMAGNY

**Complexe Martin Luther King
Salle des conférences**

18 NOVEMBRE

CES CONTES QUI NOUS AIDENT A VIVRE

20h

Conférence - débat
Sylvie Domenjoud - psychologue - psychothérapeute - écrivain
Les contes dans les relations humaines et dans la relation d'aide. Porteur de sens, les contes et les petites histoires, vont nous aider à vivre mieux et même à grandir et à guérir.

UNIVERSITE POPULAIRE
Complexe Martin Luther King

**ATELIER MARIONNETTES
A-MUSEE**

10h à 12h - 14h à 16h

Pour les enfants à partir de 6 ans par le Théâtre Jucada
MJC Centre

**18 NOVEMBRE
MUSIQUE A L'AUDITORIUM
QUATOUR TERPSYCORDES**

19h30

PT : 11€ / TR : 9€ / -20 ans : 7€
Auditorium

Château Rouge

**19 AU 21 NOVEMBRE
BOURSE JOUETS, LIVRE,
PUÉRICULTURE**

Dépôt le jeudi
Vente le Vendredi et le samedi
MJC Sud

**19 NOVEMBRE
OXMO PUCCINO + SCRATCH
BANDITS CREW**

Concerts slam jazz / électro hip hop
PT : 17€ / TR : 14€
Salle de concert
Château Rouge

**20 NOVEMBRE
IMAGINE TOI**

19h30
Théâtre à voir en famille - clown mime - Julien Cottureau
PT : 17€ / TR : 14€
Grande salle
Château Rouge

**21 NOVEMBRE
ANALYSE DE FILM**

14h à 18h
« La Promesse » de Jean Pierre et Luc Darenne (1996)
Animé par Abderrahmane Bekiek
MJC CENTRE
Ciné Actuel

**FESTIPLUS - « LE GRAND
VOYAGE DE KOUMAKE »**

16h30
Conte pour enfants
MJC Centre

THOMAS DUTRONC

20h30

Concert jazz manouche
Navette Uniresco
PT : 36€ / TR : 32€
Grande salle
Château Rouge

**SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**

A partir de 17 h

L'agriculture familiale ici et là-bas
Conférence-débat, bal afro,
contes pour enfants, repas avec
des produits issus des AMAP
de Haute-Savoie

MJC Sud et Auditorium

STAGE DANSE AFRICAINE

14h30

MJC Centre

**CENTENAIRE DE
L'U.S. ANNEMASSE**

Repas dansant
04 50 37 30 71
U.S.A.

21 ET 22 NOVEMBRE

**7^e MANIFESTATION
INTERNATIONALE
D'AQUAFITNESS**

5 pays représentés - 16 masterclass
MAIRIE D'ANNEMASSE
04 50 92 08 40

Centre Nautique

**22 NOVEMBRE
19^e FOULÉE ANNEMASSIENNE**

Nouveaux parcours
2 boucles de 5 km
Départ 9h15
Épreuve de nordic walking de 5 km
FOULÉE D'ANNEMASSE
06 68 62 19 81 - 04 50 36 82 29
bureau@lafoulee.net

24 NOVEMBRE

THÉ DANSANT
MAIRIE D'ANNEMASSE
04 50 37 32 22
Espace Colette Belleville
Complexe Martin Luther King

25 NOVEMBRE

LE COURAGE

20h

Atelier philosophique de
Jocelyne Decompoix - professeur de
philosophie
Le courage, cette aptitude
généralement admirée,
qu'est-elle, d'où puise-t-elle son
énergie, est-elle valable
par elle-même ou selon les objectifs
qu'on lui assigne ?
Réflexion en commun à partir de
textes philosophiques.
UNIVERSITE POPULAIRE
Complexe Martin Luther King

**ATELIER PARENTS / ENFANTS
A-MUSEE**

14h30 à 16h

Animé par Michel Delajoud
MJC Centre

**27 ET 28 NOVEMBRE
LA PRINCESSE SIRÈNE**

Vendredi 19h30

Samedi 17h

Théâtre pour toute la famille
(à partir de 8 ans)
Cie Teatro kismet
PT : 11€ / TR : 9€
Grande salle
Château Rouge

**« DEBOUT ! BOUGE
CONTRE LES DISCRIMINATIONS
FILLES/GARÇONS ! »**

Festival itinérant sur les communes
d'Annemasse, Gaillard, Reignier :
concerts, rencontres, échanges,
informations...
ASSOCIATION ESPACE FEMMES
04 50 97 61 90
www.myspace.com/festival_debout

**28 NOVEMBRE
ENVOIE DU DIOT # 2**

20h30

Concerts - Rock'n Ripaille
Faux semblant / Borefat Cohésion /
Crankcase
T.U. : 7€
Café
Château Rouge

Expos Concerts Théâtre Danse C
Rencontre Sports Photos Confé
Danse Cirque Théâtre Danse C
Rencontre Loisirs Photos Confé
Novembre Décembre
Photos Conférences Danse C
Rencontre Infos Photos Confé
Sports Jeune public Concert



28 NOVEMBRE

LOT
MJC Sud

2 DÉCEMBRE

KLINKE
14h30
Cirque poétique pour toute la famille (à partir de 3 ans)
PT : 11€ / TR : 9€ / -20 ans : 7€
Grande salle
Château Rouge

3 DÉCEMBRE

DIAPORAMA COMMENTE
A-MUSEE
19h15
Pour les enfants à partir de 6 ans
Animée par Michel Delajoud
MJC Centre

4 DÉCEMBRE

JEAN BOUVIER, POÈTE
ET MENUISIER
20h
Soirée poétique et musicale proposée par Michèle Keszei, accompagnée d'une harpiste. Évocation de la vie d'un Savoyard, illustrée par les poèmes de Théophile Gautier, Charles d'Orléans, Anna de Noailles, Apollinaire, Prévert, Baudelaire, Rimbaud, Boris Viand, Hugo, Verlaine et d'autres.
En partenariat avec « Artisans du Monde ».
UNIVERSITE POPULAIRE
Théâtre Collège Michel Servet

RACHID TAHA

14h30
Concert - pop orientale
PT : 17€ / TR : 14€
Salle de concert
Château Rouge

5 DÉCEMBRE JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT

MJC Sud

5 DÉCEMBRE

JOURNÉE NATIONALE
D'HOMMAGE AUX MORTS
POUR LA FRANCE DES
COMBATTANTS
D'AFRIQUE DU NORD
Commémoration
MAIRIE D'ANNEMASSE
04 50 87 95 00

5 AU 18 DÉCEMBRE NOËL A LA BIBLIOTHÈQUE

5 décembre
Ateliers bricolage dans les 3 bibliothèques
12 décembre
Spectacle « Yvan l'ours et autres histoires de Noël » (dès 3 ans) par la compagnie Mini-lune
18 décembre
Lecture-apéritif « Flûte en bec, verre en bouche » avec Philippe Roman
Bibliothèque Pierre Goy

9 DÉCEMBRE

A-MUSEE PHILO
15h à 16h
Animé par Colette Taloté, professeur de philosophie
Pour les enfants à partir de 6 ans
MJC Centre

INFO DU MOIS

20h30
Conférence - débat de Louis Caul Futy - Président d'honneur de la Fédération des Universités Populaires Savoie Mont Blanc
Ouvert à toutes et tous, quelles que soient les opinions politiques. Chacun peut prendre la parole, témoigner, contredire, s'indigner...
UNIVERSITE POPULAIRE
MJC Sud - salle MC Solaar

NAWAL / LO'JO

20h30
Musique et poésie du monde
PT : 17€ / TR : 14€ / -20 ans
Grande salle
Château Rouge

10 DÉCEMBRE

LES JEUDIS
DE L'ART
CONTEMPORAIN
19h
« Le dessin contemporain »
Conférence
Comment l'art contemporain s'est-il emparé d'une pratique si radionnelle que le dessin ?
Comment les formats, les supports, les écritures donnent à voir des œuvres fortes, des installations surprenantes, des jeux subtils avec les moyens extrêmement simples que sont le papier et la ligne ?
VILLA DU PARC
Salle des conférences
Complexe Martin Luther King

10 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER "BONJOUR L'HIVER"

Festival des arts de la rue en hiver
La place de la mairie se transforme ... en salon géant !
10 décembre
Inauguration du décor géant "salon au coin du feu"
place de l'hôtel de ville et ouverture tardive avec jeu concours des commerçants
16 décembre
Parade et bal des enfants
16 au 23 décembre
Théâtre de rue - Tous les jours
Jeux sur la place de l'Hôtel de ville
18 décembre
Nocturne des commerçants avec soupe savoyarde
MAIRIE D'ANNEMASSE
Service Événementiel
04 50 87 12 83

11 DÉCEMBRE

MEIA LUA
19h30
Danse - Compagnie Malka
PT : 17€ / TR : 14€ / -20 ans : 10€
Grande salle
Château Rouge

JAVA / SEMTAZONE

Concert - Rap musette/chanson rock
20h30
PT : 17€ / TR : 14€
Salle de concert
Château Rouge

12 DÉCEMBRE

« UN FILM PLAY TIME DE
JACQUES TATI 1967 »
13h30 à 18h30
Stage image et cinéma animé par Michelle Lannuzel
MJC CENTRE
Ciné Actuel

FESTIPLUS

16h30
Spectacle pour enfants autour de Noël
MJC Centre

CABARET DU 1^{er} FLOCON

20h30
Danse compagnie Pernette
T.U. : 26 €
Café
Château Rouge

12 ET 13 DÉCEMBRE

ATELIER D'ÉCRITURE
14h à 17h
Ceux qui ont participé à la journée professionnelle du Festival du livre 2008 organisée par la bibliothèque avaient apprécié l'exposé brillant de Hubert Haddad sur sa conception des ateliers d'écriture. Des ateliers conçus comme un espace sans préjugés ni à priori, pour que chacun retrouve sa poésie, se laisse surprendre et oublie le sens des mots.
Le nouveau magasin d'écriture (éditions Zulma), un de ses livres, est disponible à la bibliothèque.
Sur inscription
04 50 95 89 09
Bibliothèque Pierre Goy

13 DÉCEMBRE

CONCERT DE NOËL
17h
Concert avec le Chœur de chambre, le Chœur d'enfants, l'Orchestre de chambre du Conservatoire, la Chorale de la MJC centre.
Œuvres de Purcell, JS Bach et Gounod.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Eglise Saint-Joseph



16 DÉCEMBRE
LA TOLÉRANCE
20h

Atelier philosophique de Jocelyne Decompoix - professeur de philosophie
La tolérance est souvent invoquée mais pas toujours comprise. Qu'est-elle au juste, quelle est sa valeur, comporte-t-elle des limites, comment la mettre en pratique ? Réflexion en commun autour de textes philosophiques
UNIVERSITE POPULAIRE
Complexe Martin Luther King

16 DÉCEMBRE
MUSIQUE A L'AUDITORIUM
LA RÊVEUSE
19h30

PT : 11€ / TR : 9€ / -20 ans : 7€
Auditorium
Château Rouge

YREPETOCHATO
20h30

Concerts pop / chanson
Jessie Karel / La p'tite Mine
Mee and Mee
Entrée libre
Café
Château Rouge

17 DÉCEMBRE
CONNAISSANCE DU MONDE
RUSSIE
MOSCOU, ST PÉTERSBOURG
AU FIL DE LA VOLGA
14h30 et 20h30

Projection d'un film documentaire de Christian Durand
CONNAISSANCE DU MONDE
04 50 37 06 72
Auditorium

17 ET 18 DÉCEMBRE
LES FOURBERIES DE SCAPIN
Judi 19h30
Vendredi 20h30

Théâtre - Teatro Malandro
PT : 21€ / TR : 18€ / -20 ans : 13€
Grande salle
Château Rouge

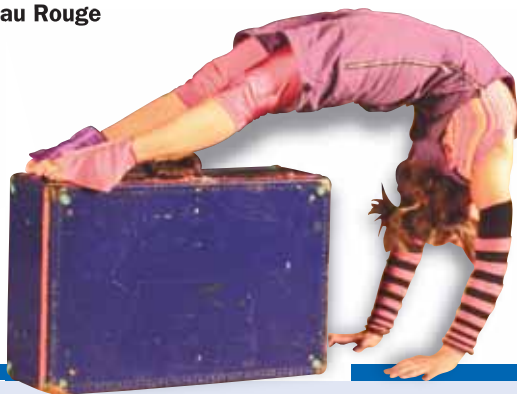
18 DÉCEMBRE AU
27 FEVRIER
« SCULPTURAL
STUDIES »

Du mardi au samedi de
14h à 18h30
Exposition de Sara Barker, Michael Samuels
Vernissage vendredi à 18h30
Les sculptures et pièces murales de Michael Samuels (GB, 1977) détournent le mobilier en formica des années 50-60, matériau symbole de l'essor économique et social de l'après-guerre. Entièrement réalisées à partir d'éléments de mobilier de couleurs vives, récupérés ou achetés sur Ebay (tables, chaises, plateaux...), parfois augmentées de sources de lumière domestiques (lampes, ampoules...), ses constructions, entre merzbau et architectures totémiques, explorent les frontières entre objets et espace, présence et absence, abstraction et narration. Une étonnante approche de la sculpture à laquelle feront écho les fragiles et quasi insignifiants volumes dessinés par Sara Barker (GB, 1980). Inspirée du quotidien ou de sources littéraires, l'œuvre de cette jeune artiste se caractérise par l'utilisation de matériaux issus de la société de consommation et du monde urbain : carton, bois, nylon, tissu...
VILLA DU PA
Centre d'art contemporain

19 DÉCEMBRE
COMING SOON + CRAZY MARS
+ LES TSDAMES
20h30

Concert pop folk
PT : 14€ / TR : 11€
Salle de concert
Château Rouge

19 ET 20 DÉCEMBRE
BOURSE AUX SKIS
C.S.O
06 31 20 06 01
christophe.decierier@wanadoo.fr
Complexe Martin Luther King



Bibliothèque municipale
Pierre Goy
4, place du clos fleury
74100 ANNEMASSE
04 50 95 89 09
www.annemasse.fr

Bibliothèque du Perrier
04 50 37 74 12
Château Rouge
1, route de Bonneville
74100 ANNEMASSE
04 50 43 24 24
www.chateau-rouge.net

Conservatoire de musique
04 50 84 23 20
www.annemasse.fr

MJC Centre et Ciné Actuel
3 rue du 8 mai
74100 Annemasse
04 50 92 10 20
www.mjc-annemasse.org

MJC Romagny
Place Jean Monnet
74100 ANNEMASSE
04 50 92 64 97
info@mjc-romagy.org

MJC Sud
2, place Jean Jaures
B.P 265 - 74106 ANNEMASSE
CEDEX
04 50 37 74 10
mjcsud.annemasse@wanadoo.fr

Service de maintien
à domicile
Espace Colette Belleville
1 rue de l'École maternelle
74100 ANNEMASSE
04 50 37 32 22
www.annemasse.fr

Université populaire
Maison des Associations
Rue du Dr Baud
Boite 31
74100 ANNEMASSE
09 62 03 95 32
06 30 35 39 63

Villa du Parc
Centre d'art contemporain
12, rue de Genève
74100 ANNEMASSE
04 50 38 84 61
www.villaduparc.com

RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.annemasse.fr

Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda : karine.calvel@mairie-annemasse.fr

Liste "Annemasse ensemble"

Réforme des collectivités territoriales : une occasion à ne pas manquer.

La réforme de l'Etat est nécessaire et indispensable. La question est de savoir ce que l'on fait et comment on le fait. Alors que les Français subissent au quotidien les effets du désengagement de l'État, la réforme en cours, emprunte d'électorisme, apparaît de plus en plus comme une occasion manquée avec un corollaire que l'on ne peut que déplorer : un recul net de la démocratie locale. Partant de l'accord majoritaire chez les politiques comme chez les citoyens d'une nécessaire simplification du « millefeuille » administratif français, la réforme en cours risque de se limiter à la fusion programmée des départements et des régions par le biais de la mise en place de conseillers territoriaux uniques pour ces deux collectivités. Cette solution entérine de fait un cumul des mandats (sans régler aucun

des problèmes puisqu'elle ne supprime véritablement aucun de ces échelons).

Mais le seul objectif ne serait-il pas, pour la majorité présidentielle, par la mise en place d'un nouveau mode de scrutin, de récupérer de manière hégémonique le contrôle des départements et des régions ?

Quant à l'argument économique que représenterait cette fusion, il n'est rien moins que populiste lorsque l'on sait qu'en moyenne, le coût global de la fonction politique des pouvoirs locaux ne représente qu'1,20% de leurs charges de fonctionnement. De toute manière, diminuer le nombre d'élus dans les communes et autres collectivités affaiblit la démocratie de proximité.

Dans le cadre de cette réforme que nous considérons encore une fois nécessaire, plusieurs pistes nous sembleraient notamment devoir être retenues :

— incitation pour les communes à se regrouper en intercommunalité. C'est ce que les 12 communes d'Annemasse Agglo ont fait,

— clarification des compétences sur les projets où interviennent plusieurs collectivités, la collectivité qui porte financièrement le projet est seule chef de file.

Aujourd'hui, ce que l'on sait des intentions gouvernementales nous inquiète : opération politicienne ? atteinte à la démocratie locale ? A cela il faut ajouter une réforme de la taxe professionnelle qui risque d'asphixier à terme les collectivités locales.

Nous espérons que le débat engagé auquel nous apportons ici notre contribution permettra de revenir aux vrais problèmes et de trouver consensuellement les bonnes solutions dans le respect de nos institutions et pour la défense des intérêts de nos concitoyens.

PS: Il fallait oser. Monsieur Benoist l'a fait. Son premier commentaire écrit à la suite des insultes parues dans la Tribune de Genève était titré : « Et si l'UDC avait raison? ». Les Annemassiens se souviendront de l'amalgame ainsi fait par le leader de « Pour Annemasse ».

CONTACT : Liste "Annemasse ensemble"
contact@annemasse-ensemble.fr

Annemasse et sa Mémoire

Ils ont été maires d'Annemasse Marcel COLLARDEY

Marcel Collardey
De 1940 à 1943

Il y a près de 70 ans, l'Allemagne parvenait à occuper la France en un mois, entre mai et juin 1940, et à imposer un armistice, duquel naît le Régime de Vichy. Présidé par Philippe Pétain, Maréchal de France, l'État français met alors en place diverses mesures, dont la loi municipale du 16 novembre 1940, relative à la réorganisation des corps municipaux.

Ce contexte de « redressement » mais où tout doit être fait pour maintenir « une union aussi large que possible des français » amène le Préfet Dauliac à dissoudre le conseil municipal d'Annemasse le 30 décembre 1940. Le même jour, **Marcel Collardey**, né le 1^{er} mars 1895 à Nancy, fabricant de meubles installé à Annemasse depuis 1925, **est nommé Président d'une**

délégation spéciale composée de trois autres personnes. Tous sont d'anciens combattants de 1914-1918 et comme la majorité des Français, sont confiants et « dévoués à la politique du gouvernement du Maréchal ». Marcel Collardey, « ne démerite pas » aux yeux du préfet, qui le nomme **le 28 mars 1941 Maire d'Annemasse**. La situation ne permet pas d'importantes réalisations urbaines.

M. Collardey gère les affaires courantes de la commune, collabore avec La Légion française des Combattants au développement des œuvres d'assistance aux prisonniers. Il participe à l'accueil en colonies de vacances des enfants des régions soumises aux bombardements et améliore les conditions de ravitaillement de la population locale.

On lui doit l'**aménagement**, en différents points d'Annemasse, **de plus de 140 jardins ouvriers**. Les difficultés liées à l'Occupation vont en s'aggravant. Comme d'autres pétainistes, Marcel Collardey est menacé. **Il démissionne en novembre 1943**, se réfugie à Paris et revient à Annemasse, fin 1944. Il meurt à Annemasse le 19 décembre 1952 à l'âge de 57 ans.

En 1941, la Ville programme l'aménagement d'un square derrière l'Hôtel de Ville. Seuls, quelques démolitions et l'enlèvement de la statue de Michel Servet sont réalisés.



« Réussir Annemasse »

Au Perrier, l'ambition triomphe

Vendredi 16 octobre, la salle de l'auditorium du Perrier se remplit de personnalités politiques. Les accords de l'ANRU sont signés et la première pierre est posée au Pralère.

C'est un jour symbolique pour tous les habitants du Perrier, leur quartier, c'est bien vrai, va être rénové. L'ANRU fait partie du plan de Cohésion Social mis en place par le Président de la République, plan qui permet d'élaborer et de financer des projets de rénovation urbaine dans les quartiers. C'est bien grâce à l'Etat, et à sa volonté politique, qu'un tel projet a pu voir le jour ce vendredi. Rappelons au passage que 50 % des fonds apportés aux projets ANRU sont financés par le 1% patronal. Un bel exemple de solidarité et de cohésion sociale initié par la droite ! Ceci méritait d'être souligné, au cas où, bien malgré eux, les élus de gauche, avec en tête un certain Président de Région, se laisserait aller à de la récupération politique.

La rénovation du quartier du Perrier est la preuve qu'il est possible d'avoir des projets ambitieux soutenus par l'Etat et de Réussir Annemasse ensemble !

A Château Rouge, la piscine coule : un projet bâtard sans ambition

De quoi s'agit-il ?

- la piscine n'est plus aux normes, elle est vétuste, il faut la réhabiliter.

- le fonctionnement de la piscine sera désormais assumé par Annemasse Agglo, ce qui est bien légitime puisque ce sont tous les habitants de l'Agglo qui en profiteront.

- la piscine doit rester en centre-ville, pour être facile d'accès à tous en particulier aux transports en commun.

La vraie question que nous soulevons est : doit-on réhabiliter la piscine existante ou construire une piscine neuve ? Le projet présenté prévoit : le maintien du bassin olympique extérieur, sa couverture par la réalisation d'un toit escamotable, la possibilité de le diviser en 2 grâce à un mur mobile, ainsi que l'aménagement de plusieurs bassins (ludiques, apprentissage...), le tout agrémenté d'espaces de détente, d'une salle de musculation, hammam, sauna etc...

De fait le projet veut donc répondre à 2 types de besoin :

- permettre à tous les enfants de l'agglo l'apprentissage de la natation, et donc réserver des plages horaires aux scolaires et aux associations. Ce qui est indispensable.

- offrir à tous les habitants de l'Agglo un espace loisirs, natation et détente

Est-ce que le projet répond à ces objectifs ?

La « capacité de baignade » prévue est de 1 360 m². Or dans les usages de construction de piscine pour les collectivités, on se base sur des ratios allant de 0,03 m² à 0,06 m² par habitant. Si on fait le calcul en prenant le ratio le plus bas, les 1360 m² de bassin répondent au besoin d'une population de 45 333 habitants. Nous sommes très loin des 70 000 habitants de l'Agglo ! La ville d'Annemasse va donc investir plus de 17 millions € dans un projet qui sera amorti dans 30 ans (crédit) et qui d'ores et déjà est sous-dimensionné.

Est-ce bien raisonnable ? Ne vaut-il pas mieux investir un peu plus dans un projet durable et cohérent, au service de tous ?

Ce projet illustre parfaitement le manque d'ambition réaliste avec lequel la municipalité gère les projets !

Venez-nous retrouver tous les 1^{ers} samedis de chaque mois, à notre permanence, en mairie, de 10h à 12h.

CONTACT : Liste « Réussir Annemasse »
contact@reussir-annemasse.fr - reussir-annemasse.blogspot.com

« Pour Annemasse »

Genève, mon amour !

Les relations avec notre puissante ville État-Canton voisine sont marquées par des alternances de haine/rejet amour/attraction inextricablement mêlées. C'est presque compulsif. Les susceptibilités sont à fleur de peau. Un parti l'UDC écrit en faisant référence au projet du CEVA que la racaille viendra d'Annemasse. Aussitôt flambée de colère républicaine, descente dans la rue. Chaque frontalier se sent visé, à juste titre d'ailleurs, chaque Annemassien se sent injurié, encore à juste titre. Non, mais, on va vous montrer qui on est ! Il y a un vote le dimanche suivant. Le frère de l'UDC, le MCG est le grand gagnant.

« Ce qui est sûr, c'est que le parti a parfaitement su exploiter la crainte des travailleurs frontaliers qu'ont certains Genevois. Un thème qui va s'imposer de plus en plus dans le débat parlementaire. Avec l'augmentation de sa députation, le MCG pourra jouer le rôle d'arbitre entre la droite et la gauche. » (La Tribune - 11/10/09 - site internet).

Il faut se rendre à l'évidence, le thème défendu par l'UDC a fonctionné. À plein régime, même si c'est son frère le MCG qui tire les marrons du feu. Et les frontaliers se sentiront encore plus menacés. La démagogie a triomphé. Mais la démagogie est-elle uniquement de ce côté-là de la frontière à l'exclusion de ce côté-ci ? Ce n'est pas certain. Il faut aussi s'interroger sur nos discours. Nos discours sont négationnistes. Ils partent du principe absolument juste du fait régional : que nous le voulions ou non, nous vivons dans une agglomération de plus de 750 000 habitants. Mais au-delà ils nient tout problème. C'est ce qu'ont entendu les Genevois. Des cris, mais pas d'analyse. Or si nous voulons rester dans l'échange, il faut nécessairement de temps en temps se souvenir qu'il existe des écueils. Des fardeaux. Sans quoi si on les nie, on n'est plus crédible. Et c'est ce qui s'est passé. La crise est venue. Avec elle la peur. Et la peur ébranle les cœurs les mieux constitués. Elle s'enroule en volutes sur la réalité, et tisse aussitôt à partir de faits vrais ou imaginaires, d'improbables amalgames. Le fait est que les Genevois se plaignent de la délinquance qui leur paraît importée d'ici. Et ils ont raison. Malheureusement. Les statistiques de la prison de Champ-Dollon à Genève sont accablantes. Sur cent détenus il y en a90,6% qui sont « étrangers », à la Suisse s'entend. Il faut se représenter le chiffre. Sans lui Genève ressemblerait à un total havre de paix. Et il faut comprendre la peur que cela inspire et qui se conjugue avec celle de la crise, exploitées toutes deux aussitôt par les partis xénophobes pour qui cela devient un fonds de commerce électoral, si facile. La réponse politique doit être de démontrer la nécessaire dimension régionale de notre espace commun. La géographie dicte au fond la politique. Sauf à vouloir créer le même mur de la honte que les bolchéviques (il en reste à Annemasse) édifièrent à Berlin et dans toute l'Europe de l'Est. La réponse politique est celle de l'unité, mais pas de la cécité. Nous avons un problème. Et nous devons le traiter. Nous devons lutter contre cette plaie qui envenime les relations, chez nous d'abord, qui en sommes les premières victimes, et chez nos voisins où cette délinquance s'exporte. La réponse politique c'est de dire les problèmes, pas de les occulter, pour les combattre quand ils sont nocifs. Si on augmente nos dispositifs de sécurité publique, alors nécessairement on luttera de ce côté-ci, mais aussi de ce côté-là de la frontière. Monsieur le Maire, encore un effort sur ces questions (la vidéosurveillance par exemple), et mieux que par des cris, vous serez entendus par nos voisins.

Jean-Pierre BENOIST (jean-pierre.benoist@worldonline.fr)
Anne MICHEL (anne.michel74@gmail.com)

CONTACT : Liste « Pour Annemasse » pourannemasse@gmail.com
<http://jp-benoist.fr> - <http://annemasse-avenir.over-blog.com>

ANNEMASSE

BONJOUR

DU 10 DECEMBRE
AU 3 JANVIER 2010

L'HIVER

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE



**JEUDI
10 DECEMBRE**

Inauguration du décor géant,
place de l'Hôtel de Ville.
Ouverture tardive des
commerçants avec un jeu
de chasse au trésor.

DU 16 AU 23 DÉCEMBRE

Festival des arts de la rue.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

Parade et bal des enfants,
place de l'Hôtel de Ville.

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

Nocturne des commerçants, soupe savoyarde
et animation musicale, place Deffaugt.

SPECTACLES GRATUITS

THEATRE DE LA
TOUPINE

ANNEMASSE

WWW.ANNEMASSE.FR